



Deux lacunes pour les F-35 canadiens

Le ravitaillement en vol et l'atterrissage dans le Grand Nord posent problème

Par [Alec Castonguay](#)

Mondialisation.ca, 01 février 2011

[Le Devoir](#) 1 février 2011

Région : [Le Canada](#)
Thème: [Militarisation](#)

» alt= »Le F-35 est incompatible avec le système de ravitaillement en vol du Canada. Les Forces canadiennes affirment que ses deux ravitailleurs doivent être remplacés d'ici 2015, et que l'achat de nouveaux appareils compatibles avec le F-35 pourrait être la solution.

» src= »http://www.ledevoir.com/images_galerie/d_83250_72207/f-35.jpg » width=222 height=282

Photo : Tom Reynolds

Le F-35 est incompatible avec le système de ravitaillement en vol du Canada. Les Forces canadiennes affirment que ses deux ravitailleurs doivent être remplacés d'ici 2015, et que l'achat de nouveaux appareils compatibles avec le F-35 pourrait être la solution.

Les nouveaux avions de chasse F-35 que le gouvernement veut acquérir au coût de 9 milliards de dollars ne sont pas adaptés aux atterrissages dans le Grand Nord et sont incompatibles avec les avions-citernes de ravitaillement du Canada. Des modifications de plusieurs millions de dollars pourraient donc être nécessaires pour que les F-35 remplissent ces deux besoins des Forces canadiennes.

Les avions de chasse CF-18 de Boeing, acquis par le Canada dans les années 80, avaient été développés pour la marine américaine, notamment pour une utilisation sur les porte-avions. La distance de freinage des appareils est donc très courte, et un crochet à l'arrière de l'avion permet de s'accrocher à un câble si la piste n'est pas assez longue.

Or, la version du F-35 de Lockheed Martin que le Canada souhaite acheter est celle de l'armée de l'air américaine. Sa distance de freinage plus longue l'empêche d'atterrir sur les courtes pistes du Grand Nord canadien, où des patrouilles sont nécessaires. Le bureau du premier ministre Harper avait d'ailleurs justifié l'achat du F-35 par la nécessité d'intercepter les bombardiers russes dans l'Arctique.

Hier, le ministre de la Défense, Peter MacKay, a soutenu que les Forces canadiennes «ont des discussions» à propos de ces difficultés et que l'une des solutions envisagées est l'ajout d'un petit parachute à l'arrière de l'avion, que les pilotes pourraient actionner à l'atterrissage pour réduire la distance de freinage. «La technologie existe» pour contourner ce problème, a dit le ministre. Il n'a toutefois pas dit combien pourrait coûter une telle modification à l'appareil. Des spécialistes estiment toutefois que les grands vents du nord pourraient rendre cette technologie difficile à utiliser certains jours.

Chez Lockheed Martin, la porte-parole, Kim M. Testa, a refusé de dire combien pourrait coûter une telle modification à l'appareil, renvoyant la balle dans le camp du gouvernement

canadien. Elle a ajouté que les Pays-Bas et la Norvège se penchent sur le même problème.

Autre difficulté avec le F-35: il est incompatible avec le système de ravitaillement en vol du Canada. Les Forces canadiennes utilisent deux avions CC150 Polaris pour ravitailler les CF-18 lors des missions à long rayon d'action.

Les Forces canadiennes affirment que ces deux avions doivent être remplacés d'ici 2015, et que l'achat de nouveaux appareils compatibles avec le F-35 pourrait être la solution. La facture atteindrait alors plusieurs millions de dollars.

Les Forces canadiennes envisagent aussi de demander à Lockheed Martin d'équiper les F-35 canadiens avec le système de ravitaillement de la version du F-35 destiné à la marine américaine, qui, lui, est compatible avec les CC150 Polaris. Kim M. Testa, de Lockheed Martin, affirme que cette permutation est possible. «L'appareil est prévu pour effectuer une telle modification», a-t-elle dit, refusant encore une fois d'aborder les coûts. Les Forces canadiennes n'ont pas été en mesure de répondre à nos questions hier.

*Alec Castonguay, journaliste, [Le Devoir](#)
Avec la collaboration d'Hélène Buzzetti*

La source originale de cet article est [Le Devoir](#)
Copyright © [Alec Castonguay, Le Devoir](#), 2011

Articles Par : [Alec Castonguay](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca